



## *Crises bancaires aux USA et en Suisse : Quels enseignements pour la stabilité financière dans la CEMAC*

*BIKAI J. Landry*

**BOP N°02/23**  
*Novembre 2023*

Les idées et opinions présentées dans cette étude sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ou de toute autre institution rattachée.

# *Crises bancaires aux USA et en Suisse : Quels enseignements pour la stabilité financière dans la CEMAC*

**BIKAI J. Landry**

*Economiste à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques*

## **Sommaire**

Résumé .....	2
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>I. Les faillites des banques au premier trimestre ont fait craindre une contagion pouvant influencer le système financier mondial</b> .....	<b>4</b>
A. <i>Aux USA, les faillites des banques de début d'année 2023 sont dues à leur modèle économique, leur forte exposition aux activités digitales et le resserrement de la politique monétaire</i> .....	4
B. Les difficultés de Crédit Suisse sont liées à l'accumulation des scandales, amendes et pertes enregistrées depuis quelques années et exacerbée par la hausse des taux .....	8
<b>II. Les turbulences du secteur bancaire Suisse et américain n'ont presque pas eu d'effets pour la CEMAC mais on peut en tirer plusieurs leçons</b> .....	<b>9</b>
A. <i>En raison de l'action rapide et coordonnée des autorités monétaires et financières, le risque de contagion s'est affaibli dans d'autres zones, y compris la CEMAC</i> .....	9
B. <i>Bien que l'impact soit faible dans la CEMAC, plusieurs leçons doivent être tirées de cette crise</i>	

## Résumé

Au cours du mois de mars, trois banques ayant des niveaux de capitalisation et de liquidité adéquats ont fait faillite aux Etats Unis : Silvergate (en liquidation volontaire), Silicon Valey Bank et Signature Bank. Du fait de leur faible taille, ces banques n'étaient pas intégrées dans les exercices de stress test de la Reserve Fédérale américaine (FED). Toutefois, les ruées aux guichets qu'elles ont suscitées, provenant principalement des clients ayant un niveau de dépôts au-delà du niveau assuré, ont créé une vague de panique dans le secteur bancaire mondial et renforcé les craintes sur la solidité de la banque systémique Crédit Suisse. Ces craintes ont affecté les valeurs des actions dans le secteur bancaire et plusieurs analystes ont anticipé une future crise financière mondiale. De plus, pour faire face aux retraits massifs qui ont été facilités par la forte digitalisation, ces banques ont été obligées de vendre leurs actifs liquides (bons et obligations du trésor), comme il est de coutume dans une telle situation. Malheureusement la hausse récente des taux d'intérêt des banques centrales a rendu les taux à court terme très élevés, ce qui implique que les investisseurs préfèrent acheter de nouveaux titres à un taux intéressant que d'acquérir d'anciens titres achetés lorsque les taux étaient bas. Ces ventes d'actifs ont donc été faites à perte, fragilisant davantage la situation financière des banques.

Les réactions des autorités en charge des questions de stabilité financière et les banques centrales ont été rapides, coordonnées et ont permis de rassurer les marchés, rétablir la confiance et limiter la contagion dans le système bancaire mondial.

Au regard des caractéristiques intrinsèques des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), cette crise n'a pas d'effets significatifs sur le secteur bancaire sous-régional mais plusieurs leçons peuvent être tirées de ces récents évènements notamment :

- L'orientation restrictive des politiques monétaires fragilise la stabilité financière ;
- Le respect des critères en matière de capitalisation et d'indicateur de liquidité, ne sont pas suffisants pour apprécier la stabilité financière ;
- Les Etablissements de crédit de faible taille doivent être contrôlés et incluses dans les scénarios de stress test car leur faillite peut représenter une source d'instabilité financière ;
- Le montant maximum d'assurance des dépôts peut encourager la thésaurisation et la ruée aux guichets des gros déposants même dans les banques en bonne santé ;
- La digitalisation engrangée dans la CEMAC peut également être un facteur d'accélération des ruées aux guichets ;
- La forte concentration des dépôts sur une seule catégorie de clientèle peut être dangereuse ;
- La nécessité d'améliorer la communication et de mettre en place un cadre d'échange d'urgence entre les gouvernements, la banque centrale et les institutions impliquées dans les questions de stabilité financière.

## Introduction

Le mois de mars 2023 a été particulièrement mouvementé pour le secteur bancaire américain et Suisse, mais a également suscité des interrogations sur un éventuel risque systémique pouvant affecter les marchés financiers du monde comme ce fut le cas en 2008.

Trois évènements majeurs ont été enregistrés au niveau des Etats Unis. Tout d'abord, *Silergate Capital Corporation*, une entité Californienne annonçait le 08 mars 2023, son intention de réduire ses activités et de liquider volontairement *Silergate Bank*. Ensuite, la *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC), qui représente l'agence fédérale en charge de la garantie des dépôts aux Etats Unis, a publié le vendredi 10<sup>1</sup> et le dimanche 12<sup>2</sup> mars 2023, des communiqués indiquant la création de nouvelles entités, placées sous sa coordination, et destinées à confirmer la cessation d'activité et le remboursement des clients de deux autres banques américaines ayant fait faillite au cours de la même semaine, il s'agit respectivement de : Silicon Valley Bank (SVB) et Signature Bank.

De même, Crédit Suisse, classée parmi les 30<sup>3</sup> plus importantes banques systémiques au monde, a connu des difficultés importantes ces dernières années en raison des différents scandales auxquels elle a fait face et des pertes et amendes accumulées aboutissant le 16 mars à un emprunt de 50,6 milliards d'euros auprès de la Banque Nationale Suisse afin de limiter l'effondrement de son action qui avait perdu 24,24 % la veille, se situant ainsi à 1,55 Francs Suisse, représentant son « plus bas historique » contre 92,55 Francs Suisse le 09 mai 2007.

Si plusieurs analystes s'accordent pour incriminer le modèle économique de ces banques en difficultés, **d'autres estiment que le resserrement des politiques monétaires et les anticipations d'une hausse des taux encore plus importante ont renforcé leur fragilité.** En effet, la hausse de l'inflation au cours des récentes années, a amené les banques centrales à relever leur taux directeur. Ces décisions interviennent dans un contexte d'inversion de la courbe des taux, avec des taux d'intérêt à long terme inférieurs à ceux de court terme. Cette situation a des répercussions importantes sur le modèle économique de certaines banques, en particulier celles qui dépendent fortement de la différence entre les taux d'intérêt à court et à long terme pour générer des profits.

Lorsqu'une courbe des taux est inversée, cela peut aggraver une ruée aux guichets car les banques peuvent avoir plus de difficultés à : i) emprunter de l'argent à court terme et à prêter à des taux d'intérêt attractifs pour répondre aux demandes de leurs clients, ii) vendre des bons de trésor précédemment acquis à des taux plus bas pour combler leurs besoins de liquidités. Dans ce dernier cas de figure, une forte décote est exigée par le marché puisque l'acquisition de nouveaux titres publics est plus intéressante que l'achat d'anciens titres associés à des taux bas. L'inversion de la courbe des taux peut donc aggraver les conditions économiques et financières et augmenter la probabilité de faillites bancaires. Si en plus la situation de la banque est critique, et que les investisseurs ou déposants anticipent des difficultés financières à venir, cela peut être fatal pour elle.

Les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) peuvent-ils être affectés par les turbulences du secteur bancaire observés au niveau mondial ? La réponse à cette question nécessite tout d'abord, d'analyser les causes et l'ampleur des faillites des banques américaines et des difficultés de Crédit Suisse, avant d'évaluer leur potentiel effet sur le système financier de la CEMAC et les leçons à tirer en matière de politique monétaire et de stabilité financière.

---

<sup>1</sup> <https://www.fdic.gov/news/press-releases/2023/pr23016.html>

<sup>2</sup> <https://www.fdic.gov/news/press-releases/2023/pr23018.html>

<sup>3</sup> <https://www.fsb.org/2021/11/2021-list-of-global-systemically-important-banks-g-sibs/>

## I. Les faillites des banques au premier trimestre ont fait craindre une contagion pouvant influencer le système financier mondial

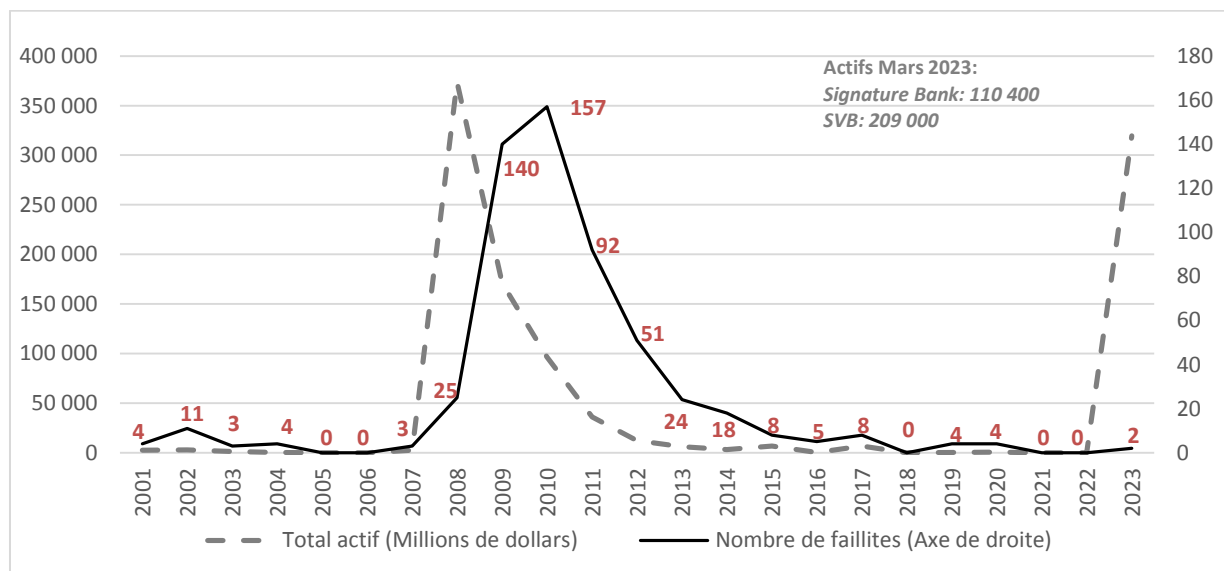
### A. Aux USA, les faillites des banques de début d'année 2023 sont dues à leur modèle économique, leur forte exposition aux activités digitales et le resserrement de la politique monétaire

Aux Etats Unis il est courant de voir des banques en faillite. Selon les données de la FDIC<sup>4</sup>, en 2009 pendant la crise financière, 140 banques ont fait faillite (contre 157 banques en 2010) avec un total actif cumulé de 148,9 milliards de dollars (contre 96,5 milliards en 2010). Comme on peut l'observer dans le graphique 1 ci-dessous, le total des actifs concernés par la faillite de Signature Bank et de SVB en mars 2023 seulement était de 319,4 milliards de dollars, un montant bien supérieur au cumul des actifs des 373 banques en faillite depuis 2010 (168 milliards de dollars).

Concernant Sylvergate Bank, elle a annoncé une liquidation volontaire et compte tenu de son poids assez faible, le processus de liquidation a été coordonné par l'entité en charge de la protection financière et de l'innovation dans l'Etat de Californie nommé DFPI<sup>5</sup> (*Department of Financial Protection and Innovation*).

Il faut tout de même rappeler que, du fait de leur faible poids dans le système bancaire américain, ces trois banques ne faisaient pas l'objet de contrôles réguliers comme c'est le cas pour les banques systémiques et de grande importance. Le régulateur américain ne s'intéresse davantage qu'aux banques ayant des actifs de plus de 250 milliards de dollars pour ses stress tests<sup>6</sup>.

Graphique 1 : Nombre de banques en faillite et actifs concernés de 2001 à mars 2023



Source : FDIC

<sup>4</sup> <https://www.fdic.gov/bank/historical/bank/bfb2023.html>

<sup>5</sup> <https://dfpi.ca.gov/2023/03/08/dfpi-statement-silvergate-bank-to-begin-voluntary-liquidation/>

<sup>6</sup> <https://www.fdic.gov/news/press-releases/2022/pr22019.html>

## ***Silvergate Bank : une faillite en lien avec la fermeture d'une société de cryptomonnaie, les rumeurs de ruées aux guichets et du coût élevé de la liquidité à court terme***

La Banque Silvergate a été créée en Californie en 1988 et fournissait des services bancaires classiques. Dès 2013, avec l'essor des cryptomonnaies, elle a investi dans le secteur et a noué certains partenariats avec des plateformes de gestion et de trading de cryptomonnaies encore appelées des « Exchanges ». Son expansion a été facilitée par la mise en place d'une plateforme dénommée *Silvergate Exchange Network* qui permettait à ses clients institutionnels et particuliers, d'effectuer à tout moment et en temps réel, des opérations de gros montants sans être contraints par les exigences des banques classiques. La digitalisation de ses services a donc été un grand atout pour sa croissance. Au troisième trimestre 2022, cette plateforme totalisait près de 12 milliards de dollars de dépôts et tous les indicateurs de stabilité et de liquidité<sup>7</sup> étaient respectés. Il faut noter que les dépôts n'étaient généralement pas rémunérés, mais en retour la société pouvait les placer, financer des projets et acquérir des titres publics.

Le 10 novembre 2022, l'un des principaux clients de Silvergate : *FTX Digital Market* a fait faillite en raison des retraits massifs sur sa plateforme d'achats, vente et trading de cryptomonnaies. La *Security Commission of The Bahamas* a annoncé la cessation d'activité de FTX et le 17 elle a révélé avoir pris le contrôle<sup>8</sup> des actifs digitaux de FTX pour rassurer ses investisseurs et limiter la panique dans le secteur. Après cette chute, les rumeurs de la forte exposition de Silvergate à l'industrie de la cryptomonnaie a amené la banque à communiquer sur le niveau de ses dépôts qui se situaient à 9,8 milliards de dollars à mi-novembre. Pour faire face aux retraits massifs, l'entreprise a dû vendre à perte, les bons du trésor américain dans un contexte d'inversion de la courbe des taux. Autrement dit, la banque centrale ayant relevé ses taux, la vente des titres acquis préalablement à des taux bas, proches de zéro, ne peut se faire qu'avec une importante décote sur les marchés qui préfèrent acquérir de nouveaux titres à des taux plus attractifs.

Les déposants craignant de lourdes pertes à venir pour l'entreprise, ont continué le retrait de leurs dépôts dont la valeur a été estimée à près de 3,8 milliards à fin décembre contre 11,9 milliards à fin septembre, soit une chute de 68%<sup>9</sup> des dépôts en un seul trimestre. Les rumeurs de ruées aux guichets se sont ainsi accentuées et Silvergate a été amenée à revendre à perte environ 5,2 milliards de dollars de titres de créance enregistrant une perte sur ces ventes d'environ 718 millions de dollars au quatrième trimestre seulement.

La situation s'est davantage dégradée lorsque le 2 mars, Silvergate annonçait le report de la présentation de son compte de résultat. Les marchés étant très sensibles à ce type d'informations, et vu les pertes et la ruée aux guichets, la banque a volontairement demandé sa liquidation le 8 mars<sup>10</sup> conformément à la réglementation.

---

<sup>7</sup> A la fin du troisième trimestre, cette banque détenait environ 1,9 milliard de dollars de liquidités et actifs liquides, ainsi que 8,3 milliards de dollars de titres rapidement convertissable en liquidités. En tant que banque réglementée au niveau fédéral, Silvergate pouvait également avoir recours à la Federal Home Loan Bank ou à la Réserve fédérale si elle avait besoin d'aide pour sa liquidité.

<sup>8</sup> <https://www.scb.gov.bs/wp-content/uploads/2022/11/Media-Release-SCB-Assumes-Control-of-Assets-of-FTX-Digital-Markets-Ltd.pdf>

<sup>9</sup> <https://www.reuters.com/technology/silvergate-capitals-crypto-related-deposits-plunge-fourth-quarter-2023-01-05/>

<sup>10</sup> <https://ir.silvergate.com/news/news-details/2023/Silvergate-Capital-Corporation-Announces-Intent-to-Wind-Down-Operations-and-Voluntarily-Liquidate-Silvergate-Bank/default.aspx>



## ***SVB Bank : une faillite en lien avec le modèle économique, les ruées aux guichets et le coût élevé de la liquidité à court terme***

Après des pertes engrangées suite aux tentatives d'élargir son champ d'activités, SVB a annoncé en 2021 se concentrer uniquement sur son activité principale de financement des start-up, des entreprises de technologie et les sociétés de capital-risque.

La hausse des taux de la FED, en réaction à la hausse de l'inflation, a significativement affecté la valeur des actions des start-up et des entreprises technologiques au cours des récentes années. En général les entreprises naissantes, qui ne font pas encore de profits, ont besoin des financements à faible coût. Il faut rappeler que le taux d'intérêt effectif de la réserve fédérale américaine a augmenté de plus de 400 points de base en l'espace d'un an (0,33% en avril 2022 à 5,06 à mai 2023<sup>11</sup>).

La SVB avait acheté des milliards de dollars d'obligations au cours des deux précédentes années lorsque les taux d'intérêt étaient faibles et que les dépôts avaient augmenté en raison de la pandémie de Covid-19. La valeur de ces obligations a chuté parce qu'ils offraient des taux d'intérêt inférieurs à ceux qu'offrirait une obligation comparable si elle était émise dans le contexte actuel de hausse des taux. En principe, deux cas de figure peuvent se présenter : i) la banque conserve ses titres jusqu'à l'échéance et gagne le taux associé aux titres, et même dans ce cas, suivant les normes IFRS elle doit enregistrer ses pertes latentes qui vont obérer ses fonds propres nets, ii) la banque vend les titres en urgence lorsqu'elle a une tension de liquidité. Dans le dernier cas de figure, et en raison de l'inversion de la courbe des taux, la vente des titres dans un contexte de taux plus élevés à court terme va entraîner des pertes en raison des opportunités plus intéressantes disponibles sur le marché.

Plusieurs clients de SVB étant principalement des startups et entreprises centrées sur la technologie, leurs besoins de liquidités ont augmenté. En outre, le financement par capital-risque a baissé. Face à la difficulté de trouver des fonds pour les entreprises encore non rentables, elles ont été contraintes, pour la plupart, de faire des retraits dans leur compte auprès de SVB. Les retraits massifs n'ont posé aucun problème au départ puisque la plupart des ratios de stabilité et de liquidité étaient respectés. Toutefois, les retraits ont commencé à obliger la banque à vendre ses actifs liquides à perte (compte tenu de la hausse des taux) pour répondre aux demandes de retrait des clients qui étaient principalement des entreprises et des personnes fortunées. Anticipant ainsi des difficultés à venir pour la SVB, et étant donné que leurs dépôts étaient largement supérieurs à la limite d'assurance des dépôts imposée par le gouvernement américain à savoir 250 000 dollars US, une vaste ruée aux guichets s'est imposée afin d'atteindre au moins la limite réglementaire des dépôts assurés. Les retraits massifs ont été facilités par la digitalisation qui permet aux clients de mouvementer d'importantes quantités de liquidités sans se présenter physiquement aux guichets. Il faut noter qu'à l'époque, une banque pareille aurait fait faillite en plus de temps parce que les longs rangs devant les banques auraient ralenti le rythme des retraits jusqu'à ce qu'une solution viable soit trouvée par le régulateur et rassure les déposants et les marchés.

Une récente étude<sup>12</sup> a pu démontrer que, la hausse des taux de la FED, a entraîné la baisse de la valeur marchande des actifs détenus à l'échéance du système bancaire américain, la rendant inférieure de 2 milliards de dollars à celle suggérée par leur valeur comptable. D'autres banques auraient même enregistré des pertes plus importantes que la SVB et certaines avaient une capitalisation plus faible. Selon l'étude, l'excès de dépôts non assurés est la principale cause de la faillite de SVB. Les auteurs ont démontré avec les données américaines que, si seulement la moitié des déposants non assurés décidaient de retirer leur argent, près de 190 banques américaines étaient potentiellement exposées à

---

<sup>11</sup> <https://fred.stlouisfed.org/series/FEDFUNDS>

<sup>12</sup> Jiang, Erica Xuewei and Matvos, Gregor and Piskorski, Tomasz and Seru, Amit, Monetary Tightening and U.S. Bank Fragility in 2023: Mark-to-Market Losses and Uninsured Depositor Runs? (March 13, 2023). Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=>

des risques d'atteinte aux dépôts assurés, avec potentiellement 300 milliards de dollars de dépôts assurés en jeu. Si en plus, les retraits de dépôts non assurés entraînent une vente forcée des actifs liquides, beaucoup plus de banques seraient en danger. Dans l'ensemble, ces travaux démontrent que les récentes hausses des taux d'intérêt ont entraîné des baisses de valeur des actifs bancaires et augmenté la fragilité du système bancaire américain. Une telle conclusion devrait assurément interpellier l'engouement des banques centrales dans le resserrement de leur politique monétaire.

***Signature Bank : une faillite en lien avec le modèle économique concentré sur l'immobilier de luxe, les ruées aux guichets et le coût élevé de la liquidité à court terme***

La faillite de Signature Bank est généralement présentée par les analystes comme une victime de la panique liée à la chute de SVB. Créée en 2001, Signature Bank était une banque basée à New York avec 40 succursales dans les États de New York, du Connecticut, de Californie, du Nevada et de Caroline du Nord. Elle était notamment l'une des rares banques permettant à ses clients de déposer des actifs en cryptomonnaie, une activité qu'elle a lancée en 2018. Sa fermeture souligne également les défis auxquels sont confrontées les petites et moyennes banques, qui se concentrent le plus souvent sur des niches d'activités et ont une base de clients plus étroite.

La banque a déclaré que 80 % de ses dépôts provenaient de petites et moyennes entreprises, telles que des cabinets d'avocats, des cabinets comptables, des entreprises de soins de santé, des entreprises de fabrication et des entreprises de gestion immobilière. Selon le New York Times, sur les 79 milliards de dépôts de la banque, environ 90 % n'étaient pas assurés par le FDIC. Il s'agissait donc des dépôts de plus de 250 000 dollars. La chute de SVB et la rareté des financements a donc incité les déposants à faire des retraits massifs.

Les taux d'intérêt élevés ont certes limité les ventes d'actifs liquides pour faire face au retraits, mais il faut noter que l'ensemble du secteur immobilier souffrait déjà des normes plus strictes pour l'octroi de prêts et du pessimisme quant aux perspectives des immeubles locatifs, en particulier ceux où les augmentations de loyer sont limitées par les réformes de la réglementation des loyers de 2019. L'emprunt étant difficile, le refinancement des prêts immobiliers aussi a été presque impossible au regard de la hausse des taux, rendant ainsi le secteur immobilier new yorkais vulnérable.

Au total, au premier trimestre 2023 les points communs des faillites des trois banques américaines ont été : (i) la vente des actifs à perte en raison des taux élevés, et (ii) la ruée aux guichets surtout pour les gros déposants de plus de 250 000 dollars. En outre, la panique créée par les chutes de SVB puis Signature Bank a amené la Réserve Fédérale (FED), le FDIC et le Trésor américain à publier un communiqué conjoint pour rassurer les déposants assurés et non assurés afin de limiter les ruées aux guichets dans d'autres banques et garantir la stabilité financière américaine tout en limitant les risques de contagion<sup>13</sup>. Il n'est cependant pas superflu de rappeler qu'après mars 2023, d'autres banques américaines ont connu des faillites accélérées par le resserrement de la politique monétaire à savoir : i) First Republic Bank en mai avec 229,1 milliards de dollars d'actifs et 103,9 milliards de dépôts repris entièrement par la JP Morgan Chase Bank, et ii) Heartland Tri-State Bank en juillet avec 0,139 milliards de dollars d'actifs et 0,130 milliards de dépôts entièrement repris par la Dream First Bank. L'année 2023 sera assurément l'année la plus difficile pour le système bancaire américain avec des faillites bancaires concernant déjà 548,6 milliards de dollars d'actifs.

---

<sup>13</sup> <https://www.federalreserve.gov/newsevents/pressreleases/monetary20230312b.htm>



## B. Les difficultés de Crédit Suisse sont liées à l'accumulation des scandales, amendes et pertes enregistrées depuis quelques années et exacerbée par la hausse des taux

Contrairement aux banques américaines présentées précédemment, Crédit Suisse est considéré comme une Banque systémique. La Financial Stability Board (FSB) qui regroupe plusieurs pays avancés et émergents ainsi que les organismes internationaux, considérait cette banque comme étant la 15<sup>ème</sup> plus importante banque au monde sur 30. Cela implique que cette banque disposait des réserves au-delà de la réglementation nationale et les autorités Suisse la considéraient comme « trop grande pour la laisser faire faillite », au risque d'entraîner plusieurs autres banques dans sa chute et affecter le système financier mondial.

Si la situation de Crédit Suisse s'est fortement dégradée au cours des récentes années, il faut rappeler que ses difficultés remontent à plusieurs années déjà. Crédit Suisse a été impliqué et sanctionné dans plusieurs scandales notamment : des amendes pour aide à l'évasion fiscale, sanctions pour violation d'embargo, amendes pour manipulation des taux de change. Tous ces événements ont coûté des milliards de dollars à la banque et dégradé ses résultats. En 2021, deux autres événements ont renforcé sa fragilité à savoir : i) l'Affaire *Archegos* liée aux paris risqués d'un fond spéculatif entraînant des pertes de plus de 5 milliards de dollars, ii) la faillite de *Greensill Capital* dans laquelle Crédit Suisse était exposée à environ 10 milliards de dollars.

Ces derniers événements ont entraîné des retraits massifs d'environ 133 milliards de dollars en 2022, clôturant ainsi l'année avec une perte de 7,9 milliards de dollars. Il s'agit de sa plus grosse perte depuis la crise de 2008. Pour l'année 2023, son plan de redressement prévoyait également une perte et suivant les projections de la banque, ce n'est qu'en 2024 qu'elle espérait renouer avec les bénéfices.

Les difficultés des banques américaines ont certainement fait craindre un risque de faillite pour Crédit Suisse car le 15 mars 2023, 3 jours après la faillite de Signature Bank dans un environnement de crainte d'une crise systémique, l'action de Crédit Suisse a perdu 24,24 % se situant à 1,55 Francs Suisse, son « plus bas historique ». Cette chute a aussi été instiguée par le président de la Banque Nationale Saoudienne, son premier actionnaire avec 9,88% du capital, qui a déclaré lors d'une interview accordée à Bloomberg qu'il n'envisageait pas engager plus d'argent pour soutenir Crédit Suisse, en partie à cause des exigences réglementaires (pas plus de 10 % d'apport en capital) et dû au fait que les principaux indicateurs de la société étaient satisfaisants.

A la suite de cette interview, un mouvement de panique a suivi, et pour rassurer les marchés, l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) a publié un communiqué conjoint avec la Banque Nationale Suisse<sup>14</sup>. Le communiqué précisait que : « *L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA et la Banque nationale suisse BNS informent qu'il n'existe aucun risque de contagion directe entre les problèmes auxquels sont confrontés certains établissements bancaires aux États-Unis et le marché financier suisse.... Crédit Suisse satisfait aux exigences en matière de capital et de liquidités imposées aux banques d'importance systémique. En cas de besoin, la BNS mettra des liquidités à la disposition de Crédit Suisse* ». Vingt-quatre (24) heures après la publication de ce communiqué, la BNS a apporté des financements de 50,6 milliards d'euros à Crédit Suisse et son action a rebondi de 30,82% à 2,22 francs Suisse bien loin de son « plus haut historique » de 92,55 Francs Suisse le 09 mai 2007.

---

14

[https://www.finma.ch/fr/~media/finma/dokumente/dokumentencenter/8news/medienmitteilungen/2023/03/20230315-mm-statement.pdf?sc\\_lang=fr&hash=52ED1AE023F13818B7969D79C223D5E4](https://www.finma.ch/fr/~media/finma/dokumente/dokumentencenter/8news/medienmitteilungen/2023/03/20230315-mm-statement.pdf?sc_lang=fr&hash=52ED1AE023F13818B7969D79C223D5E4)

Malgré l'aide de la BNS, la fragilité de Crédit Suisse représentait toujours un danger pour la stabilité financière de la Suisse et du monde. Le 19 mars 2023, la FINMA a approuvé<sup>15</sup> le plan de rachat de Crédit Suisse par Union Bank of Switzerland (UBS) qui deviendra la première banque de Suisse et même d'Europe avec plus de 5 000 milliards de dollars<sup>16</sup> d'actifs. Cela a été possible grâce à l'implication du Gouvernement fédéral de Suisse et la BNS. Le Conseil Fédéral<sup>17</sup> a en plus : i) créé la base juridique nécessaire pour que la BNS puisse fournir à Crédit Suisse une aide supplémentaire, et ii) accordé à la BNS une garantie de défaut pour les besoins de liquidités. Afin de prévenir tout problème de liquidité. Le Gouvernement fédéral a également décidé d'accorder à UBS une garantie d'un montant de 9 milliards de Francs Suisse pour couvrir des pertes potentielles pouvant être reliées à l'opération. En outre, et sur la base de l'ordonnance d'urgence du Conseil fédéral, Crédit Suisse et UBS peuvent obtenir un prêt d'aide à la liquidité avec le statut de créancier privilégié en cas de faillite pour un montant total pouvant atteindre 100 milliards<sup>18</sup> de Francs Suisse.

## **II. Les turbulences du secteur bancaire Suisse et américain n'ont presque pas eu d'effets pour la CEMAC mais on peut en tirer plusieurs leçons**

### *A. En raison de l'action rapide et coordonnée des autorités monétaires et financières, le risque de contagion s'est affaibli dans d'autres zones, y compris la CEMAC*

Les récents événements ont mis en avant l'intérêt d'une réaction rapide et coordonnée entre les autorités en charge de la politique monétaire, budgétaire et du contrôle des banques et marchés financiers.

Il faut rappeler qu'au niveau des Etats Unis, les régulateurs ont fait un communiqué de presse le jour même de la faillite des banques. Ces communiqués visaient à rassurer les marchés en indiquant que tous les actifs de ces banques en difficultés sont désormais sous le contrôle du régulateur, l'objectif étant de protéger les déposants et limiter la ruée aux guichets. Ces différents communiqués n'ont pas rassuré les marchés puisque d'après la réglementation américaine, seuls les dépôts de moins de 250 000 dollars sont assurés. Les craintes d'une ruée aux guichets pour les gros déposants et d'une contagion dans le système financier américain et mondial étaient toujours fondées. Ces craintes n'ont réellement baissé qu'à la publication conjointe d'un communiqué<sup>19</sup> de la FED, la FDIC et le Trésor, indiquant que même les déposants non assurés seront remboursés intégralement. Un plan de remboursement intégrant une implication des banques a été mis en place. Les seules craintes qui persistent, et qui ne sont pas des moindres, sont notamment : i) l'adhésion totale des banques au programme proposé, ii) la confiance des marchés dans le processus enclenché, et iii) la capacité de la FDIC à rembourser tous les déposants sans fragiliser sa soutenabilité financière, puisque l'Etat américain a indiqué que le contribuable ne sera pas mis à profit pour le remboursement des dépôts non assurés.

---

<sup>15</sup> <https://www.finma.ch/en/news/2023/03/20230319-mm-cs-ubs/>

<sup>16</sup> <https://www.ubs.com/global/en/investor-relations/press-releases/overview-news-display-ndp/en-20230319-tree.html?caasID=CAAS-ActivityStream>

<sup>17</sup> <https://www.admin.ch/gov/en/start/documentation/media-releases.msg-id-93793.html>

<sup>18</sup> [https://www.snb.ch/en/mmr/reference/pre\\_20230319/source/pre\\_20230319.en.pdf](https://www.snb.ch/en/mmr/reference/pre_20230319/source/pre_20230319.en.pdf)

<sup>19</sup> Publié le dimanche 12 mars à 18h15.

<https://www.federalreserve.gov/newsevents/pressreleases/monetary20230312b.htm>

Du côté de la Suisse, la réactivité de la BNS et de la FINMA dans leur communiqué conjoint et l'appui financier débloqué à Crédit Suisse ont certes calmé les marchés, mais des doutes ont persisté aboutissant à une intervention de l'Etat qui a facilité les conditions de son rachat par UBS.

La vague de panique étant relativement maîtrisée, les risques de contagion dans d'autres espaces économiques se sont affaiblis. Concernant les Etats Unis, d'autres facteurs ont contribué à cela, notamment : i) les règlementations bancaires différentes avec le reste du monde, ii) les liens peu étroits entre les banques américaines concernées et les systèmes financiers étrangers. C'est le cas pour l'Europe, le Canada et bien d'autres pays. Quant à Crédit Suisse, étant une banque systémique, la BNS ne pouvait pas la laisser faire faillite.

La probabilité est donc très faible pour que les pays de la CEMAC soient affectés de manière significative par les turbulences dans le secteur bancaire aux Etats Unis et en Suisse. Des raisons spécifiques à la zone CEMAC sont : i) le faible accès aux marchés financiers internationaux, ii) la faible profondeur financière, iii) le faible développement des marchés financiers, iv) la faible digitalisation et iv) l'existence d'une réglementation de changes assez contraignante pour les mouvements de capitaux.

Bien que plusieurs groupes bancaires étrangers opèrent dans la région, l'impact potentiel de la faillite des banques étrangères sur le système bancaire de la CEMAC est limité comme ce fut le cas en 2008. Les banques à capitaux étrangers sont également les plus surliquides et conformément à la réglementation dans la CEMAC, la gestion financière de leurs filiales sous régionales ne peut pas être directement affectée par les difficultés de leurs maisons mères. Toutefois, en cas de récession prolongée dans les économies avancées, la baisse de la demande mondiale pourrait avoir un effet négatif sur les exportations dans la CEMAC et contribuer à la baisse de la liquidité du système bancaire. En outre, la réglementation prudentielle en place limite les risques systémiques et les sorties massives de fonds doivent passer par le contrôle de la BEAC. Cependant, il est important de suivre attentivement l'évolution de la situation, notamment en ce qui concerne les liens éventuels entre Crédit Suisse et certains groupes bancaires opérant dans la région.

### *B. Bien que l'impact soit faible dans la CEMAC, plusieurs leçons doivent être tirées de cette crise*

Les leçons à tirer concernent principalement la conduite de la politique monétaire et le suivi de la stabilité financière.

#### *L'orientation restrictive des politiques monétaires comporte un risque de fragilité pour la stabilité financière*

Les tensions géopolitiques actuelles accentuent les incertitudes sur la dynamique de l'économie mondiale rendant difficile et complexes les projections macroéconomiques. Dans un tel contexte, les tensions inflationnistes et les anticipations des agents sur l'inflation future restent élevées. De même, compte tenu des taux élevés à court terme, leur persistance dans la durée est une menace pour la stabilité financière. Le risque de taux reste néanmoins préoccupant pour le système financier mondial en raison du resserrement des politiques monétaires des Banques Centrales

**La BEAC peut à ce titre interrompre le resserrement de la politique monétaire, évaluer l'incidence du resserrement effectué sur les conditions financières des banques commerciales (prioritairement pour les banques à besoin de liquidité) surtout dans un contexte où le marché secondaire des titres publics n'est pas encore suffisamment dynamique. Dans un « scénario catastrophe », si les banques font face à des besoins importants de liquidité, même en cas de**

détention de Bons de trésors censés être liquides, il sera difficile de les écouler sans risque d'atteinte à leur image et en l'absence d'un marché secondaire très dynamique et peu diversifié. De plus, les exigences règlementaires et stratégiques liées à l'exposition au risque souverain empêcheront certaines banques surliquides de racheter des titres peu rentables.

*Le respect des critères en matière de capitalisation et d'indicateur de liquidité, ne sont pas suffisants pour apprécier la stabilité financière en cas de panique*

Les trois banques américaines ayant fait faillite en mars 2023 avaient des niveaux de capital et des indicateurs de liquidité satisfaisants. En tant que banque d'importance systémique, Crédit Suisse disposait de volants de capitaux et de liquidités plus élevés<sup>20</sup> que les autres banques ainsi qu'un plan de stabilisation et d'urgence. Tout cela n'a néanmoins pas rassuré les marchés. Il a fallu des interventions rapides et coordonnées entre les autorités règlementaires, monétaires et budgétaires pour rassurer les marchés.

**La BEAC pourrait envisager d'optimiser son dispositif de suivi des banques considérées comme ayant une importance systémique dans la CEMAC, et ajuster par exemple à la hausse, leurs exigences en matière de capital et de liquidité. Dans cette perspective, une étude pourrait être menée sur les niveaux optimaux de capital et liquidité compatibles avec le statut de banque d'importance systémique et banque ordinaire. De plus, la BEAC à travers l'entité en charge de la stabilité financière devrait renforcer son cadre de concertation et de collaboration avec les établissements de crédit afin de comprendre le plus rapidement possible leurs difficultés en temps réel.**

*Les Etablissements de crédit de faible taille pourraient être contrôlés plus régulièrement et inclus dans les scénarios de stress test car leur faillite peut représenter une source d'instabilité financière*

La FED effectue des stress tests sur la stabilité financière des Etats Unis uniquement pour les banques ayant un total des actifs consolidés qui dépasse 250 milliards de dollars<sup>21</sup>. La SVB (209 milliards) et Signature Bank (110,4 milliards) n'étaient pas inclus dans les différents scénarios. Il faut rappeler qu'au sortir de la crise financière de 2008, la loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs de 2010 oblige certaines sociétés financières, y compris certaines banques d'État à effectuer des tests de résistance. En 2018, le Congrès américain a augmenté la taille des actifs des banques à considérer de 10 milliards de dollars à 250 milliards de dollars.

**La BEAC pourrait redoubler de vigilance face aux banques de petites tailles et même les établissements de microfinances et autres établissements financiers. Comme observé pour les Etats Unis, leur chute peut représenter un risque non négligeable pour la contagion même partielle du système financier global. Il serait utile dans ce sens d'identifier, le niveau optimal de taille des actifs des établissements de crédit à prendre en compte dans les stress tests pour la stabilité financière.**

*Le montant maximum d'assurance des dépôts peut encourager la thésaurisation et la ruée aux guichets des gros déposants même dans les banques en bonne santé*

La FDIC aux Etats Unis n'assure que les dépôts inférieurs ou égaux à 250 000 dollars. Dans le même temps, en s'engageant à couvrir tous les dépôts pour éviter une contagion, cela accroît les risques d'aléa moral et une plus grande propension des établissements de crédit à s'engager dans les activités plus risquées. La décision des Etats Unis de s'engager à rembourser tous les déposants est donc susceptible d'accroître la prise de risque d'autres banques, puisqu'au final, tous les dépôts sont

<sup>20</sup> <https://www.finma.ch/fr/mise-en-oeuvre/recovery-et-resolution/too-big-to-fail-et-stabilit%C3%A9-du-syst%C3%A8me/banques-d%E2%80%99importance-syst%C3%A9mique/>

<sup>21</sup> <https://www.fdic.gov/news/press-releases/2022/pr22019.html>

remboursés. Si la mesure a permis de calmer les marchés, son maintien dans la durée représente cependant un facteur de risque non négligeable pour la stabilité financière.

**Dans la CEMAC<sup>22</sup>, le plafond d'indemnisation des titulaires des dépôts et autres avoirs éligibles à la protection du mécanisme de garantie est fixé à 5 millions de F. CFA par ayant droit et par établissement de crédit. En d'autres termes, en cas de faillite d'une banque, les déposants ayant plus de 5 millions seront pénalisés. La BEAC pourrait mener une réflexion sur cette question qui est à la base de la ruée aux guichets des banques en faillite aux Etats Unis. Une alternative pourrait être trouvée pour les plus gros déposants. Une autre alternative pourrait être de demander aux banques de concevoir des plans de couverture des gros dépôts.**

*La digitalisation engrangée dans la CEMAC peut également être un facteur d'accélération des ruées aux guichets*

Il n'a fallu que deux jours après la chute de SVB pour que Signature Bank soit en faillite. Cela a été rendu possible grâce à la forte digitalisation bancaire et la capacité de déplacer de gros montants à travers des plateformes numériques. Il aurait fallu plusieurs jours dans une configuration ayant un niveau limité de digitalisation pour aboutir à une faillite bancaire.

**La BEAC devrait certes encourager la digitalisation des services, mais pourrait mener une réflexion en collaboration avec les établissements de crédit sur les limites optimales de retrait par catégorie de clientèle à mouvoir à travers les plateformes numériques. Des stress tests spécifiques à la digitalisation des services peuvent être envisagés.**

*La forte concentration des dépôts sur une seule catégorie de clientèle peut être dangereuse*

Aux Etats Unis, la ruée aux guichets a été essentiellement impulsée par les déposants de plus de 250 000 dollars : start-up entreprises de technologie agences immobilières. Ces entités dont les besoins à court terme sont généralement importants ont été contraintes de sécuriser une bonne partie de leurs liquidités pour faire face à leurs charges à court terme.

**La BEAC pourrait encourager les banques à diversifier davantage leurs clientèles et éviter une très forte concentration des dépôts sur un même type de clients. De même, les opérateurs économiques et établissements financiers devraient comprendre les enjeux d'une diversification de leurs partenaires financiers.**

---

<sup>22</sup> <https://www.cemac.int/sites/default/files/inline-files/1563702961279806.pdf>